Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212202071-20260715-2026D58-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département
Des Côtes d'Armor

COMMUNE DE PLOUARET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 15 juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice :	19	Date de convocation :	10 juillet 2026
Présents à la séance :	16	Date d'affichage :	10 juillet 2026
Nombre de procurations :	02		
Nombre de votants :	18		

L'an deux mille vingt-six, le mercredi quinze juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Nadine SALLOU-LE GUEN, Maire.

Présents : MM SALLOU-LE GUEN Nadine, LE GUEUZIEC Jean-Yves, PERRON Sandra, BLANZIN Jérémy, LE CORRE Nathalie, GUEGAN Stéphane, CADIOU Gaby, LE GUERN Frédéric, LE GALLOU Gwenola, LELONG Benjamin, LOUTRAGE Audrey, PRIGENT Sylvain, CHENAIS Titouan, PRIGENT Philippe, PRAT Jean-Yvon, LE BRAS JACOB Laëtitia

Absents : KERVARREC Isabelle, LELIEU Florence, PASQUIOU Mélanie

Procurations : KERVARREC Isabelle à GUEGAN Stéphane, LELIEU Florence à SALLOU-LE GUEN Nadine

Secrétaire de séance : LE CORRE Nathalie

N° 2026-58

Information de la désignation d'un correspondant incendie et secours et d'un correspondant défense de la délégation militaire départementale des Côtes d'Armor

Madame le Maire informe l'assemblée qu'en vertu de la Loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider le modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, il convient de désigner un conseiller municipal correspondant incendie et secours.

A défaut de désignation d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile, le correspondant incendie et secours est désigné par le maire parmi les adjoints ou les conseillers municipaux dans les six mois qui suivent l'installation du conseil municipal.

Madame le Maire informe donc l'assemblée qu'elle a désigné Sylvain PRIGENT correspondant incendie et secours de la commune de Plouaret.

Par ailleurs, il convient également de désigner un correspondant défense de la délégation militaire départementale des Côtes d'Armor. Créée en 2001 par le ministère délégué aux anciens combattants, cette fonction à vocation à promouvoir l'esprit de défense et s'organise autour de trois grands axes : la politique de la défense, le parcours citoyen et la mémoire et le patrimoine.

Madame le Maire informe donc l'assemblée qu'elle a désigné Florence LELIEU correspondant défense de la commune de Plouaret.

Entendu cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE de ces désignations.

Le Maire,
Nadine SALLOU-LE GUEN

MAIRIE DE PLOUARET * 22420 Côtes d'Armor *

Le Secrétaire de séance,
Nathalie LE CORRE